

**FICHE PROJET  
PROGRAMMATION**

**Comité de programmation du 18.12.2018,  
Programme Leader  
CP n° 3-2018  
Mende**

**Intitulé du projet : Développement Qualité/Confort Chalets les Pépites**

Maîtrise d'ouvrage :

MR ET MME RUBIO

Coordonnées :

21 CENARET 48000 BARJAC

Partenaires projet :

*Ce projet s'inscrit dans le fiche action n° 2*

*« Adapter l'économie du territoire au regard des besoins de la population et des enjeux de développement »*

*Et dans l'objectif opérationnel*

*« « Développer un tourisme innovant dans son offre et sa structuration » »*

*Et dans les types d'opérations*

*«Soutien à la création, à l'extension, à la réhabilitation d'hébergement touristique»*

Description du projet :

Objectifs :

-Maintien en gamme par renouvellement du classement Atout France en PRL ★★★

-Le village de gîte est complet en période estival, mais les ailes de saison n'ont pas une fréquentation satisfaisante sachant que les gîtes sont ouverts du 1er mars au 31 novembre.

L'objectif est de développer et augmenter la fréquentation sur les ailes de saison en améliorant la qualité de l'accueil : chauffage de la piscine et des chalets et améliorations des sanitaires. Economie d'énergie en mettant des radiateurs plus économique et efficace ; remplacement de la pompe à chaleur de la piscine éneergivore.

Contenu de l'action :

Amélioration du confort par la rénovation et l'agrandissement intérieur et extérieur d'unités existantes notamment des chalets de 2 à 9 places qui ont 12 ans d'âge. Il y a 4 Chalets à rénover.

Renouvellement des radiateurs et de la pompe à chaleur de la piscine avec des équipements plus performants, pour moins de consommation énergétique.

Réalisation des travaux par des entreprises locales.

Résultats attendus :

Meilleure satisfaction des clients, augmentation de la fidélisation.

Economie d'énergie.

Augmentation de l'attractivité du village par la valorisation de la production et la promotion de la production locale : lait, fromages, œufs, boulangerie...

Partenariat :

Existence d'un lieu de vente des produits locaux à l'accueil : vente et expo de produits locaux comme la bière de lozère, ...Produits artisanaux, renvoi sur les producteurs locaux : fermes avec vente de produits en direct : lait, œufs,

En lien avec l'office de tourisme de Mende et de Marvejols et le CDT

Lieu d'implantation :

Chalets les pépites ,5 la planchette, route de Cénaret, 48000 Barjac

### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses	Montant HT en €	Co-financement	Montant en €	Taux
Aménagement	50 013.74 €	Cofinancement public CC Cœur de Lozère	4 080.19 €	6 %
Equipement	13 756.36 €	FEADER-Leader	16 320.78	24 %
Electroménager	4 233.13	Autofinancement	47 602.26 €	70 %
<b>Total HT</b>	<b>68 003, 23 €</b>	<b>Total</b>	<b>68 003, 23 €</b>	<b>100 %</b>

#### Remarques du comité technique :

Le comité technique n'a pas émis de remarque sur ce projet.

#### L'avis du comité technique :

Après avoir échangé sur les notations à mettre dans la grille de sélection, le comité technique note à hauteur de **20/20 pour le respect des indicateurs** et à hauteur de **14.33/ 20 pour la cohérence du projet avec la stratégie du GAL** et donne son avis :

#### Notation du comité technique (voir grille de sélection ci-après) :

**20/20** (respect des indicateurs financiers)

**14.33/20** (cohérence par rapport à la stratégie du GAL)

#### Avis du comité technique :

Le comité technique émet un **avis favorable** pour le projet « Développement, qualité, confort Chalets les Pépites ».

#### Remarques du comité de programmation du 6 juillet 2017

Cyril DUCLOT précise que ce projet de montée en gamme des hébergements touristiques répond à une attente du territoire. Ce projet va permettre de conforter le modèle économique de l'entreprise. Le village de gîtes est fermé durant les mois de décembre et de janvier.

À la demande de Marie-Laure MUGNIER, le porteur de projet précise que 10 chalets de différentes capacités sont existants au « Chalets les pépites » et qu'ils permettent l'accueil de 54 personnes. Le village de gîtes comprend également une aire de jeux et un espace détente.

#### Le projet obtient les notes de :

**20/20** pour le respect des indicateurs

**14,33/20** (cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL Terres de vie en Lozère)

#### Avis du comité de programmation du 6 juillet 2017:

Le comité technique émet **avis d'opportunité favorable** pour le projet « Développement, qualité, confort Chalets les Pépites ».

#### Avis du comité de programmation du 26 09 2017 :

Ce projet est déjà passé en opportunité, le comité de programmation valide sa décision précédente.

#### Le projet obtient les notes de :

**20/20 pour** le respect des indicateurs

**14.33/20** pour la cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL Terres de vie en Lozère

**Avis favorable** pour le projet

.....  
Suite à la demande du porteur de projet le plan de financement a été modifié

Seul 2 chalets vont être aménagés sur les 4 prévus initialement, par contre seront maintenus les autres investissements.

#### Nouveau plan de financement

Dépenses	Montant HT en €	Co-financement	Montant en €	Taux
Aménagement	16613.50	Cofinancement public CC Cœur de Lozère	1965.43 €	6 %
Equipement	16143.71	FEADER-Leader	7861.73	24 %
		Autofinancement	22930.05 €	70 %
<b>Total HT</b>	<b>32757.21</b>	<b>Total</b>	<b>32757.21</b>	<b>100 %</b>

Annexe 1 : Grille de sélection

Grille d'analyse et de sélection des projets présentés sur le LEADER - Fiche action 2

" Développement, qualité, confort Chalets les Pépites "

Respect des indicateurs (0 ou 10)

Indicateurs de la fiche action		Notation		Remarques
Nombre d'hébergements touristiques soutenus ou étudiés : 10	<b>Le montant du projet permet d'atteindre les objectifs de la fiche action (indicateurs)</b> <i>le montant du projet ne permet pas d'atteindre les objectifs de la fiche action (0), le montant du projet permet d'atteindre les objectifs de la fiche action (10)</i>	10	/10	
<b>Coef.8</b>	<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>/ 80</b>	
<b>TOTAL respect des indicateurs</b>		<b>20</b>	<b>/ 20</b>	

Qualité du projet

Périmètre / échelle / objectif (0 / 5 ou 10)		Notation		Remarques
	Le projet rayonne sur le périmètre d'une commune (0), le projet rayonne sur le périmètre d'au moins 3 communes (5), <b>le projet est porté / rayonne à l'échelle du périmètre d'un EPCI du territoire ou d'une commune nouvelle (10)</b>	10	/ 10	Rayonnement touristique.
<b>Coef.0,30</b>	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>/ 3</b>	
Principes de priorité	Critère de priorité (0 / 5 ou 10)	Notation		Remarques
Valorisation des ressources locales	<i>Le projet :</i> <b>S'appuie sur les ressources locales (patrimoine naturel ou culturel, filières locales tels le bois, la pierre,...)</b> <i>le projet ne fait pas référence aux ressources locales (0), le projet fait référence à au moins 1 ressource locale (5), le projet a pour objet la valorisation de plusieurs ressources locales (10)</i>	5	/10	La valorisation des produits locaux.
	<del><b>Relève d'une certaine forme de mutualisation (de ressources, de compétences, autres)</b></del> <i>le projet ne fait pas référence à la mutualisation (0), le projet fait référence à 1 mutualisation (5), le projet fait référence à 2 ou plusieurs mutualisation (10)</i>	-	<del>/10</del>	-
	<b>Valorise le patrimoine et les savoirs faire locaux (technique traditionnelle, restauration d'un petit patrimoine bâti,...)</b> <i>le projet ne valorise aucun patrimoine et/ou savoir-faire local (0), le projet valorise 1 patrimoine et/ou savoir-faire local (5), le projet valorise au moins 2 ou plusieurs patrimoines et/ou savoirs faire locaux (10)</i>	0	/10	
<b>Coef.0,20</b>	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>/4</b>	
Dimensions environnementales du projet	<i>Le projet prend en compte les problématiques environnementales suivantes :</i>			
	<b>La prise en compte des ressources en eau et des énergies</b> <i>le projet ne fait pas référence à la problématique d'économies en eau et en énergie (0), le projet fait référence à la problématique des économies en eau et en énergie (5), le projet comporte un poste de dépense spécifique aux économies en eau et en énergies (10)</i>	10	/10	

	<b>Le respect de l'environnement</b> <i>le projet ne fait référence à aucune démarche qualité (0), le projet s'inscrit dans une démarche qualité mais n'a pas obtenu son label ou classement (5), le projet bénéficie d'un classement, label, autres (exemple : garage propre, coiffeur nature, peintre propre, étoiles pour les hôtels, autres) (10)</i>	5	/10	
<b>Coef.0,20</b>	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>/4</b>	
Dimensions partenariales du projet	<i>Le caractère partenarial du projet se manifeste par :</i>			
	<b>La mobilisation de divers partenaires et/ou mutualisation de ressources, compétences, de lieux,...</b> <i>le projet ne mobilise aucun partenaire externe au porteur de projet ni aucune mutualisation(0), le projet mobilise au minimum 2 partenaires ou 2 mutualisations (5), le projet réunit des partenaires dont les relations sont fixées dans le cadre d'une convention de partenariat (10)</i>	5	/10	
<b>Coef.0,40</b>	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>/4</b>	
Impact économique et sur le maintien et l'accueil de population	<i>Le projet contribue à l'impact économique et à la stratégie d'accueil et de maintien de population portée par l'association Terres de vie en Lozère par :</i>			
	<b>Sa création d'emplois</b> <i>le projet ne crée aucun emploi (0), le projet crée ou maintien 1 emploi (5), le projet crée ou maintien au moins 2 emplois ou plus (10)</i>	10	/10	
	<b>Le fait que le projet favorise l'accueil et le maintien de population à travers l'emploi et la création d'activités</b> <i>le projet ne fait pas référence à l'accueil de population, à l'emploi et à la création d'activités (0), le projet fait référence à l'accueil de population, à l'emploi et à la création d'activités (5), le projet a pour objet principal l'accueil de population, l'emploi et à la création d'activités (10)</i>	10	/10	
	<b>Le fait que le projet participe à l'attractivité du territoire</b> <i>Le projet ne participe pas à l'attractivité du village (0), le projet participe à l'attractivité du village (5), le projet <del>est le dernier commerce/service du village</del> et participe a pour objet principal l'attractivité du village (10)</i>	5	/10	
<b>Coef.0,50</b>	<b>Total</b>	<b>12,5</b>	<b>/15</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>21,5</b>	<b>/ 30</b>	
<b>TOTAL QUALITE DU PROJET</b>		<b>14,33</b>	<b>/ 20</b>	
Respect des Indicateurs		20,00	/ 20	
Cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL Terres de vie en Lozère		14,33	/ 20	

**Les dossiers n'ayant pas acquis au minimum 10 points sur 20 pour le respect des indicateurs et pour la cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL devront être retravaillés**